



RAI, L'évolution sur les rails ?

Comme beaucoup d'autres services les RAI ont bénéficié des « bienfaits » du plan NEXT : suppressions d'emplois, dégradation des conditions de travail, désorganisations organisées... Suite aux graves conséquences de ces mauvaises actions, et pour contre carter tous ces aléas, un plan national a été déclaré : le nouveau contrat social ! Mais ses effets ont bien du mal à parvenir jusqu'au personnel !

Depuis plusieurs années les représentants du personnel ne cessent de dénoncer les dérives et les résultats malheureux sur le personnel de l'ancien mode de gestion. Quelque fois une oreille se dresse, mais beaucoup plus rarement, la main pour agir.

De petits pas en petits pas, le service des RAI a avancé grâce à l'implication et au sérieux du personnel. La situation ne pouvait cependant plus perdurer dans cette spirale de perdant / perdant : le CHSCT du 23 mai a marqué une rupture.

A l'issue de cette rencontre avec les représentants du personnel, la direction s'est engagée à prendre les choses en main en proposant des solutions efficaces pour l'amélioration du fonctionnement du service. En parallèle, les membres du comité mènent une enquête auprès des volontaires afin de recueillir la perception de chacun sur sa vie professionnelle au quotidien. Ce ressenti doit être analysé, synthétisé, et déboucher sur un cahier de propositions opérationnelles.

La première étape, suite à ce CHSCT, s'est déroulée la semaine dernière. Une réunion de présentation des premières mesures d'urgence, en direction du personnel, a été organisée par l'entreprise et à son initiative. Elle est la suite logique à notre intervention à la réunion DP du 21 juillet, intervention qui rappelait les engagements de communication de la direction dès le 15 juillet.

Nous déplorons, à ce propos, d'une part le retard pris, et d'autre part l'absence d'échanges avec les syndicats et les IRP.

Enfin.... Les choses avancent, et c'est déjà une satisfaction !

Mais avancent-elles dans le bon sens ? 4 emplois nouveaux, des process en cours d'aménagement Sur le fond, nous ne pouvons qu'applaudir, mais sur la forme ?

Il nous semble primordial de prendre en compte le coté ergonomique... Les processus doivent être construits de manière à ce qu'ils puissent être abordés et gérés d'une manière intuitive, et là seuls les acteurs locaux sont les mieux à même d'apporter les bonnes solutions.

Ces solutions émergeront des audits actuellement menés !

Il nous semble donc primordial de corriger les mesures déjà prises avec ces éléments. C'est pourquoi nous avons demandé à la direction de s'engager à apporter les évolutions nécessaires dès que les conclusions du groupe de travail seront connues.

Nous avons obtenu cet engagement !

Il se traduira en 2 volets : le premier consistera à mettre en place une analyse, puis une concertation avec les IRP pour définir le contenu des amendements, le second déterminera les conditions de cette intégration.

Nous serons donc très actifs le moment venu pour veiller au *chemin* utilisé pour *faire* cette évolution afin de placer le service sur de bons rails.

Glossaire :

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

DP : délégués du personnel

IRP : instances représentatives du personnel (exemple CHSCT)

NEXT : nouvelle expérience des télécommunications

RAI : Responsable d'affaire et d'intégration



DS CFDT de l'UIAL : Pascal REZLER, Jean Pierre CHATY

Recevez les infos sur votre email, en rejoignant les centaines de salariés inscrits à la lettre d'info de notre site internet : www.cfdt-ftlorraine.com (inscription en ligne)

Syndicat CFDT Communication Culture Conseil de Lorraine
2, rue du Gal de Lardemelle - BP 80527 - 57009 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 16 21 72 – Fax : 03 87 16 21 71 - E-Mail : lorraine@f3c.cfdt.fr